

Document de base pour l'appel à projets 2024/2025

Historique/forme juridique

La SSMIG Foundation est une fondation sans but lucratif qui a été créée le 12 avril 2010 afin d'utiliser les dons et contributions faites par des tiers exclusivement à des fins scientifiques et de formation, conformément à ses statuts. La Fondation est une entité juridique séparée de la Société suisse de médecine interne générale (SSMIG) et de ses activités. Elle soutient des projets ou des formations dans le domaine de la Médecine Interne Générale (MIG) par des appels à projets ou des bourses.

Objectifs

Le but de la fondation est le développement de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de la médecine interne générale en Suisse et la remise de bourses à des jeunes ou futurs internistes. Le soutien de la fondation inclut tout particulièrement:

- soutien de projets de recherche pouvant relever de la recherche clinique, de l'épidémiologie clinique, ou de la recherche sur les services de santé et l'organisation des soins, qui concernent au sens étroit ou au sens large la médecine interne générale
- remise de prix et de bourses
- soutien à la mise sur pied ou à la conduite de projets de formations pré-graduées, post-graduées et continues

Les activités de la Fondation peuvent s'étendre à d'autres domaines et objectifs compatibles avec les buts précités.

Groupes cibles

Membres de la SSMIG, membres d'autres sociétés de discipline, experts en soins, spécialistes médicaux et scientifiques, ainsi que tout autre groupe de spécialistes et de professionnels venant directement du domaine de la MIG (p. ex. informatique, gestion des connaissances, gestion d'entreprise etc.)

Thème général

La SGAIM Foundation, fondation pour la recherche médicale, lance pour 2024/2025 un appel à projets sur le thème «**Prise en charge innovante des maladies fréquentes en médecine interne générale ambulatoire et hospitalière**».

Le but est de soutenir des projets de recherche qui évaluent de manière rétrospective ou prospective des approches innovantes diagnostiques, thérapeutiques ou pronostiques pour des pathologies fréquentes en médecine interne générale, que ce soit en milieu ambulatoire ou hospitalier.

Structures/missions

Les organes de la fondation

Les organes de la fondation sont constitués par son conseil de fondation, la secrétaire générale et l'organe de révision. Le conseil de fondation comprend au moins cinq personnes. Le président de la SSMIG, ainsi qu'au minimum un membre du comité directeur de la SSMIG doivent en être faire partie. Le conseil de fondation est compétent pour accueillir de nouveaux membres ou remplacer ses membres.

Composition du conseil de fondation

Le conseil de fondation est actuellement constitué du Prof. Jean-Michel Gaspoz, président, du Prof. Drahomir Aujesky, du Dr Thomas Brack, de la Prof. Verena Briner; du Dr François Héritier; du Prof. Idris Guessous, de la Dre Regula Capaul du Prof. Andreas Zeller ainsi que de Dr Lars Clarfeld, secrétaire général de la fondation.

Missions du conseil de fondation/du secrétariat de la SSMIG Foundation

Le conseil de fondation, autrement dit le jury, est responsable des questions stratégiques, conceptuelles et organisationnelles liées à la Fondation, en coopération avec le secrétariat de la SSMIG Foundation.

Les missions du jury

Le jury, autrement dit le conseil de fondation, sélectionne les lauréats sur la base des propositions et des recommandations du comité consultatif et les informe par l'intermédiaire du secrétariat de la SSMIG Foundation. Il prépare la remise des prix prévue dans le cadre du congrès de printemps de la SSMIG. Il prévoit l'évaluation du précédent appel d'offres, ainsi que l'organisation du prochain.

Missions du comité d'évaluation

La composition du comité d'évaluation varie d'un projet à l'autre. En principe, ce comité comprend si possible trois à quatre expert(e)s du corps médical MIG (médecin de famille ou médecin hospitalier). D'autres experts (externes) dans d'autres domaines de compétences seront consultés selon les besoins.

La mission du comité d'évaluation est de vérifier les différents dossiers en langue anglaise (formulaire de candidature ou de requête, ainsi que 20 pages de protocole de recherche max.), et d'émettre à l'attention du jury une recommandation pour un classement de 1 à 6 (1 insuffisant/6 excellent) et un commentaire d'évaluation de max. 1000 signes par critère de qualité/classement.

Réalisation

Appel d'offres

La SSMIG Foundation procède chaque année à un appel d'offres sur un thème donné dans divers journaux médicaux. Ces thèmes seront en lien direct avec les problématiques scientifiques actuelles en MIG et avec l'organisation des soins.

Montant du prix

Deux projets au maximum seront sélectionnés et chacun d'eux bénéficiera d'un financement de Fr. 50'000.00 Les prix seront alloués aux projets de recherche portant sur le thème de l'année. Le montant du prix ne doit pas être utilisé pour couvrir les frais généraux des projets.

La remise des prix par la SSMIG Foundation se déroulera à l'occasion du congrès de printemps de la Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG) qui se tiendra du 21 au 23 mai 2025 au Congres Center à Bâle.

Mode opératoire

Dossier de candidature

Le dossier à remettre doit comporter les documents suivants: formulaire de requête avec coordonnées, titre et principal(e) responsable de la requête, précisions sur les droits d'auteur, précisions sur le reporting, présentation détaillée des dépenses et des revenus, liste des annexes/pièces jointes, lieu/date, signature etc. de même qu'un protocole de recherche en anglais d'une longueur maximale de 20 pages. Une lettre de soutien de l'institution doit en outre être jointe.

Ce protocole de recherche contient les informations/faits les plus importants sur le projet/la requête: objectifs, contenus/faits, procédures, etc. en lien avec le projet. Les premières pages résument les principaux points du projet sous la forme d'un management summary pour les projets ou d'un abstract pour les études.

Critères de sélection

- **Importance:** le projet apporte-t-il de nouvelles connaissances sur le sujet? Propose-t-il des solutions?
- **Originalité:** le projet est-il original et innovant, a-t-il une portée socio-économique?
- **Choix des méthodes:** les méthodes prévues sont-elles les plus appropriées pour concrétiser le projet?
- **Faisabilité:** le projet est-il réalisable en termes de budget, de personnel et d'organisation?
- **Qualité des structures/de l'environnement:** l'auteur(e) peut-t-il/elle compter sur des structures professionnelles qui garantissent durablement le niveau du projet?

Controlling/reporting

Les lauréat(e)s sélectionné(e)s sont tenu(e)s d'envoyer les documents suivants au bureau de la SSMIG Foundation: un rapport intermédiaire sur l'état du projet ou de l'étude avant la mi-janvier de l'année suivante à compter de la date de lancement, et le rapport final au plus tard six mois suivant la date de clôture. Ceux-ci sont intégrés dans l'évaluation de l'appel d'offres respectif et sont utilisés pour la planification des séries d'appels d'offres suivantes.

Droits d'auteur/communication

Les lauréat(e)s s'engagent à mentionner la SSMIG Foundation dans leurs publications et leurs supports de communication. Dans le même temps, la SSMIG Foundation et la SSMIG ont le droit, avec l'accord des lauréats, d'utiliser les contenus des projets/études primés pour leur communication interne et externe.

Calendrier de l'appel à propositions

Délai de remise des dossiers de projet	28 février 2025
Examen et classement des propositions par le comité d'évaluation	Mars au début avril 2025
Sélection des nominés par le conseil de fondation Information des responsables ayant soumis une proposition par le secrétariat de la SGAIM Foundation	Mardi, 8 avril 2025
Remise du prix par le jury lors du congrès de printemps de la SSMIG/participation des lauréat(e)s	Jeudi, 22 mai 2025
Remise des premiers rapports intermédiaires des projets et études primés au secrétariat de la SSMIG Foundation à Berne	Mi-janvier 2026

Contact/informations

- Prof. Jean-Michel Gaspoz, Président de la SSMIG Foundation
- Dr Lars Clarfeld, secrétaire général de la SSMIG Foundation et secrétaire général SSMIG

SSMIG Foundation
c/o Advokatur und Notariat
A. Miescher
Picassoplatz 8
Postfach 330
4010 Basel

031 370 40 00

foundation@sgaim.ch

<https://www.sgaim.ch/fr/themen/recherche/portrait-sgaim-foundation>